

OPERATING MANUAL

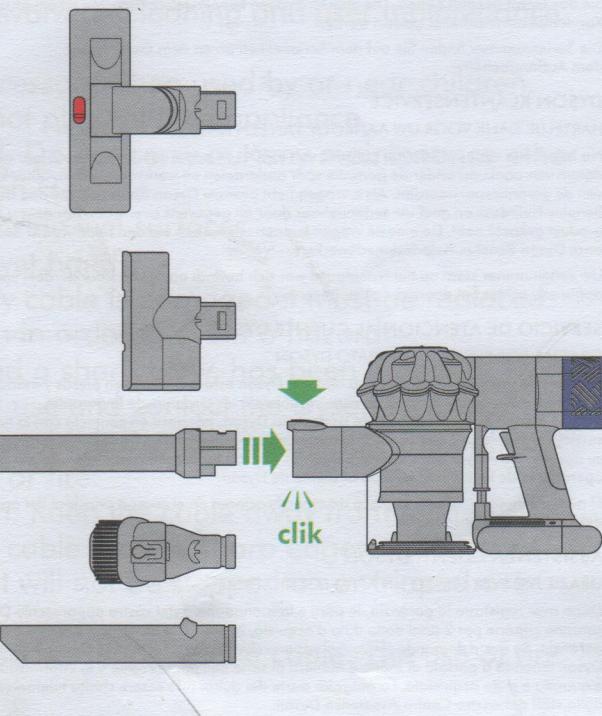
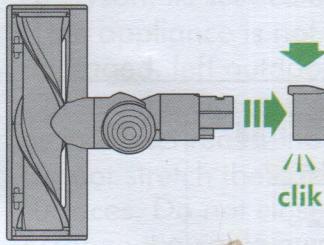
Manuel d'utilisation
Bedienungsanleitung
Handleiding
Manual de instrucciones
Manuale d'uso
Руководство по эксплуатации
Priručnik za uporabo

SN: MC1 EU 6EA0169A

ASSEMBLY

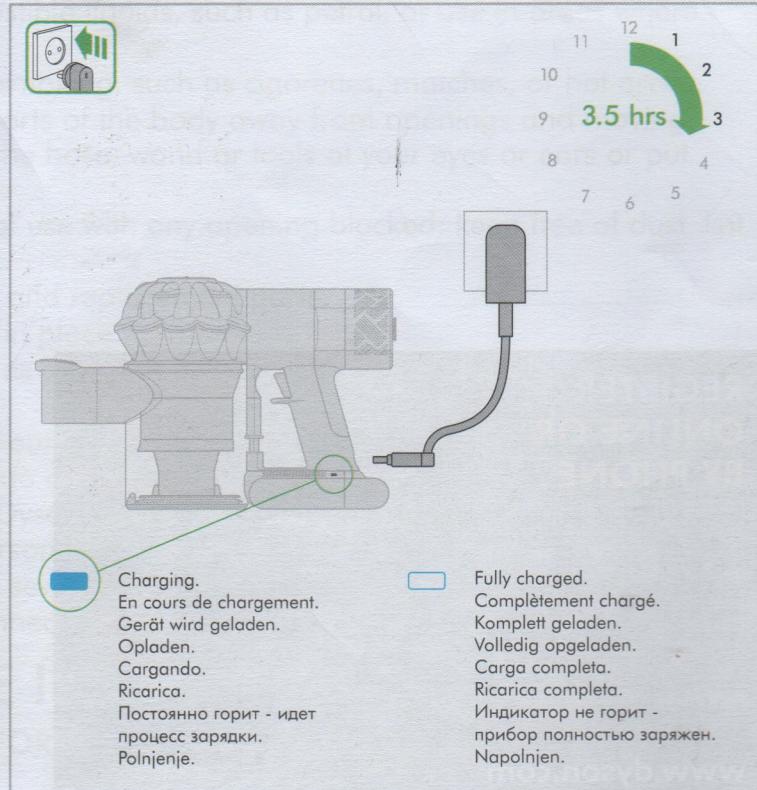
MONTAGE
ZUSAMMENBAU
ASSEMBLAGE

MONTAJE
MONTAGGIO
СБОРКА
SESTAVNI DELI

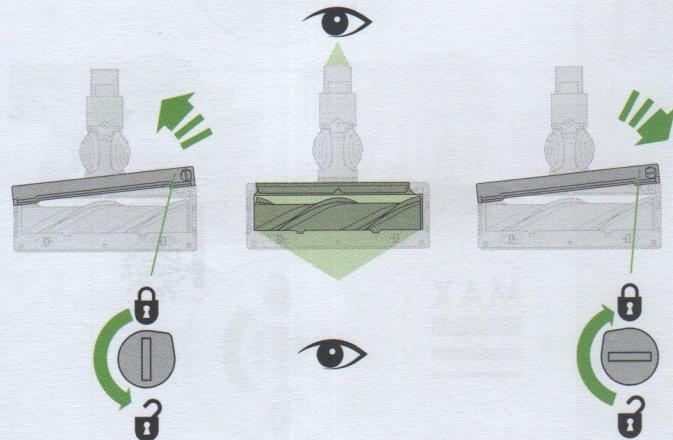
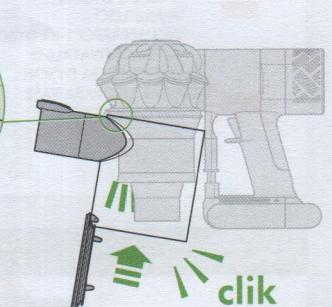
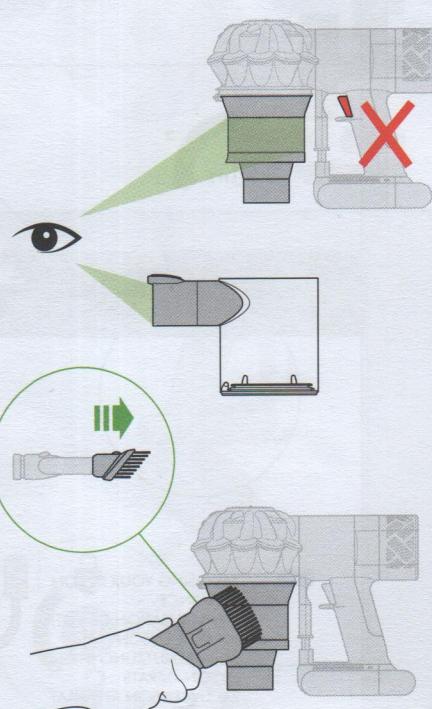
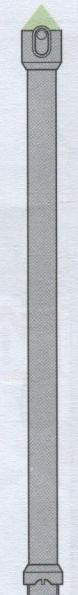
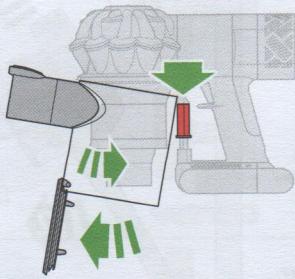
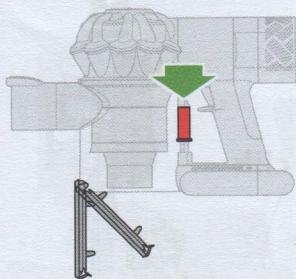


REGISTER YOUR GUARANTEE TODAY

Enregistrez maintenant votre garantie
Registrieren Sie am besten noch heute Ihre Garantie
Register uw garantie vandaag
Registre la garantía hoy mismo
Registri oggi stesso la garanzia
Зарегистрируйте Ваше изделие
Registrirajte vašo garancijo še danes



Looking for blockages. Vérification de l'absence d'obstructions. Blockierungen entfernen. Controleren op verstoppingen. Eliminación de obstrucciones. Ricerca delle ostruzioni. Поиск засоров. Iskanje blokad.



IMPORTANT!

WASH FILTERS

LAVAGE DES FILTRES

FILTER WASCHEN

FILTERS WASSERN

LAVADO DE LOS FILTROS

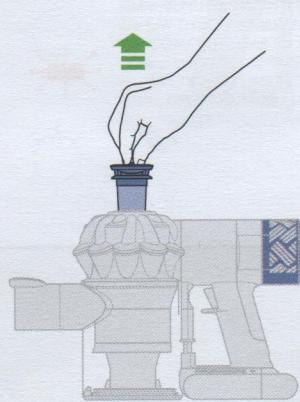
LAVAGGIO DEI FILTRI

ПРОМЫВАЙТЕ ФИЛЬТРЫ

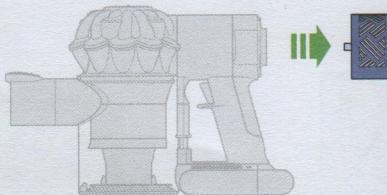
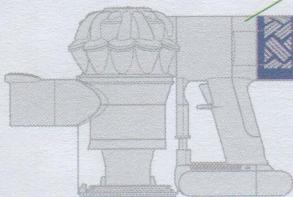
OPERITE FILTRE



A



B





Wash filters with cold water at least every month.

Laver les filtres à l'eau froide au moins une fois par mois.

Waschen Sie die Filter mindestens einmal im Monat mit kaltem Wasser aus.

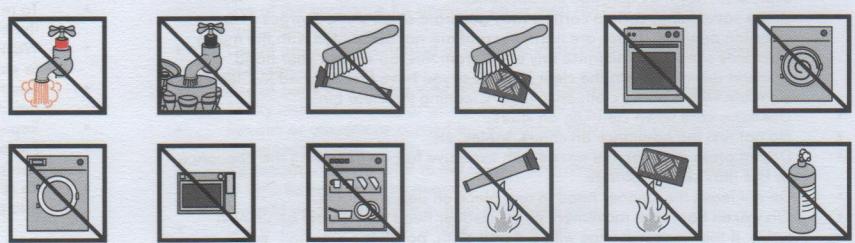
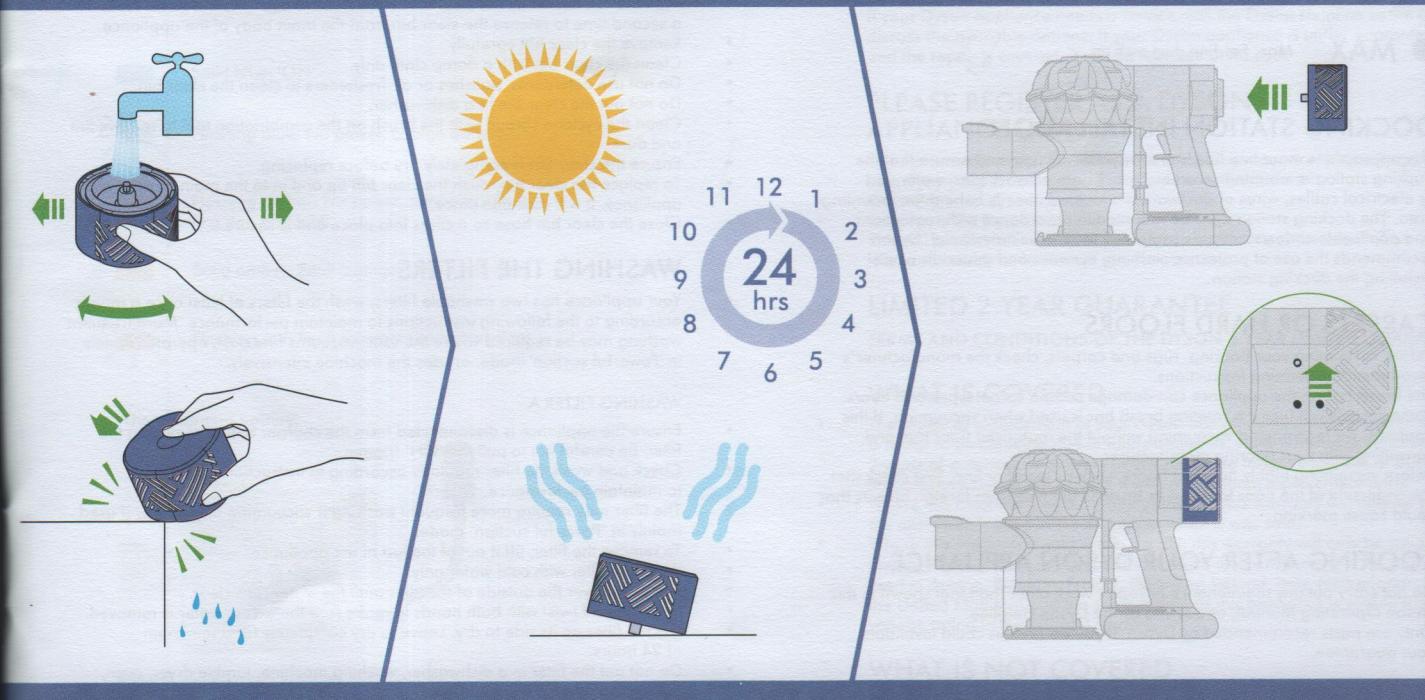
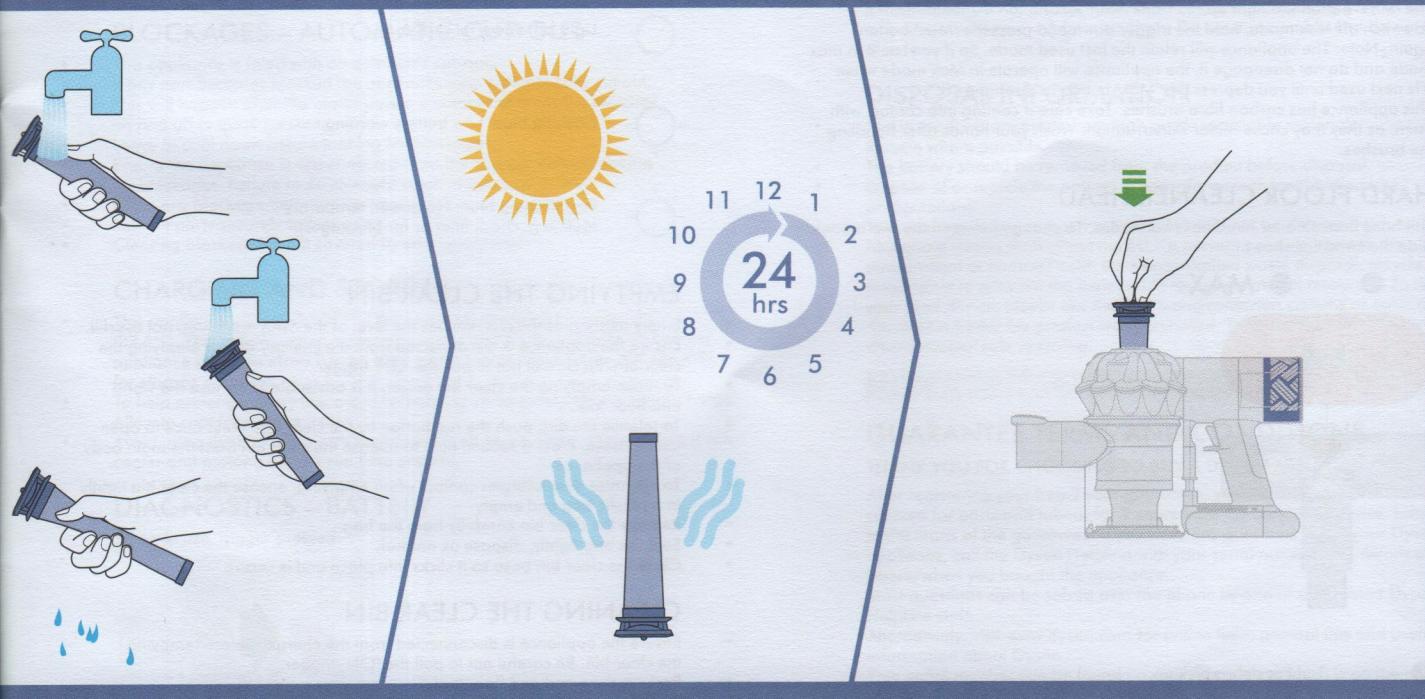
Was de filters ten minste één keer per maand met koud water.

Lave los filtros con agua fría al menos una vez al mes.

Lavare i filtri con acqua fredda almeno una volta al mese.

Промывайте фильтры в холодной воде, по крайней мере, раз в месяц.

Operite filtre pod mrzlo vodo vsaj enkrat na mesec.



SERVICE CONSOMMATEURS DYSON

Si vous avez des questions sur votre aspirateur Dyson, veuillez contacter le Service Consommateurs Dyson en vous munissant du numéro de série de votre appareil, de vos coordonnées, du lieu et de la date d'achat de votre aspirateur ou contactez Dyson en utilisant notre site internet. Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique située sur l'unité principal de l'appareil, derrière le collecteur transparent. La plupart des questions peuvent être résolues par téléphone par un de nos techniciens du Service Consommateurs Dyson. Si votre aspirateur nécessite une réparation, veuillez contacter le Service Consommateurs Dyson pour détailler les options possibles. Si votre aspirateur est sous garantie et si la réparation est prise en charge, il sera réparé sans frais.

ENREGISTREZ-VOUS COMME PROPRIETAIRE D'UN DYSON

MERCI D'AVOIR CHOISI UN APPAREIL DYSON

Pour nous aider à vous garantir un service rapide et efficace, veuillez vous enregistrer comme propriétaire Dyson. Vous avez deux possibilités d'enregistrement.

- En ligne à l'adresse www.dyson.fr
- En contactant le Service Consommateurs de Dyson au 01 56 69 79 89. Cet enregistrement vous confirme comme possesseur d'un aspirateur Dyson et nous permet de vous contacter si besoin.

GARANTIE DE 2 ANS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VOTRE GARANTIE 2 ANS DYSON

CE QUI EST GARANTI

- La réparation ou le remplacement de votre appareil (à la seule discrétion de Dyson) s'il se révèle défectueux par défaut de matériau, de main d'œuvre ou de fonctionnement dans les 2 ans à partir de la date d'achat ou de livraison. (Si une pièce n'est plus disponible ou plus fabriquée, Dyson la remplacera par une pièce fonctionnelle équivalente).
- Lorsque l'appareil est vendu en dehors de l'UE, cette garantie n'est valable que si l'appareil est utilisé dans le pays dans lequel il a été vendu.
- Lorsque l'appareil est vendu dans l'UE, cette garantie n'est valable que (i) si l'appareil est utilisé dans le pays dans lequel il a été vendu ou, (ii) lorsque l'appareil est utilisé en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne ou au Royaume-Uni, si le modèle est celui indiqué et que l'appareil respecte la tension nominale du pays.

CE QUI N'EST PAS GARANTI

- Dyson ne garantit pas la réparation ni le remplacement d'un produit suite à : Dégâts accidentels, défauts causés par une mauvaise utilisation, un entretien incorrect, une négligence ou une manipulation non conforme aux instructions du manuel d'utilisation.
- Utilisation de l'aspirateur en dehors des travaux ménagers ordinaires.
- Utilisation de pièces non assemblées ou fixées conformément aux instructions de Dyson.
- Utilisation de pièces et accessoires autres que ceux de Dyson.
- Erreur d'installation (sauf en cas d'installation par Dyson).
- Réparations ou modifications effectuées par des personnes autres que Dyson ou ses agents agréés.
- Obstructions : veuillez vous référer aux informations disponibles dans votre manuel d'utilisation dans la partie vérifier les obstructions.
- Utilisation de cet appareil pour aspirer des gravas, des cendres, du plâtre.
- Baisse d'autonomie de la batterie due à son âge ou à son utilisation (appareils sans fil uniquement).
- En cas de doute sur la couverture de votre garantie, veuillez contacter le Service Consommateurs Dyson.

RÉSUMÉ DE LA GARANTIE

Pour enregistrer votre garantie, vous devez fournir le numéro de série, la date et le lieu d'achat. Veuillez conserver votre facture d'achat en lieu sûr et vous assurer que vous pourrez disposer de ce document en cas de nécessité. Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique située sur l'unité principale de l'appareil, derrière le collecteur transparent.

Pour qu'une intervention puisse être réalisée sur votre aspirateur, vous devez fournir la preuve d'achat /de livraison (l'original et tout document qui prouve que vous en êtes le propriétaire). Sans cette preuve, toute intervention sera à votre charge. Veuillez conserver votre facture ou votre bon de livraison.

1. Toute réparation sera effectuée par Dyson ou l'un de ses agents agréés.
 2. Toutes les pièces ou produits remplacés deviennent la propriété de Dyson.
 - 3.1. Pour une période de 2 ans à compter de la date d'achat de l'appareil, la garantie couvre la réparation gratuite de votre appareil (pièces et main d'œuvre incluses) si celui-ci, ou l'un de ses composants, est constaté comme étant défectueux, ou en cas de défaut de fabrication (si une pièce détachée n'est plus disponible en stock ou n'est plus fabriquée, Dyson ou l'un de ses agents agréés la remplacera par une pièce de rechange équivalente).
 - 3.2. Si nous considérons que l'appareil n'est pas réparable, ou que le coût de réparation est trop important, nous remplacerons, à notre seule discréption, l'appareil par un autre modèle équivalent ou ayant les mêmes caractéristiques.
 - 3.3. La présente garantie ne couvre pas les dommages ou défauts suivants :
- L'utilisation de pièces et d'accessoires autres que ceux recommandés par Dyson.
 - Les négligences lors de l'utilisation et la manipulation de l'appareil, un mauvais usage et/ou un manque d'entretien.
 - Les sources externes telles que les dégâts dus au transport et aux intempéries.
 - Les réparations ou modifications effectuées par des personnes ou agents non autorisés.
 - L'utilisation de l'appareil à des fins autres que les travaux ménagers ordinaires.
 - L'usure naturelle de l'appareil, y compris l'usure naturelle des pièces les plus utilisées telles que les filtres, la brosse, l'ensemble tube et flexible, et le câble d'alimentation (ou en cas de diagnostic d'un dommage causé par une source externe ou par une utilisation non appropriée).

4. La présente garantie pourra être mise en œuvre dans le pays d'achat (conditions particulières pour les DOM et TOM).

5. Dyson s'engage à garantir la conformité des biens au contrat ainsi que les éventuels vices cachés, sans que cela ne fasse obstacle à la mise en œuvre de la présente garantie commerciale lorsque celle-ci est plus étendue que la garantie légale.

BE

SERVICE CLIENTELE DYSON

Pour toute question concernant votre aspirateur Dyson,appelez le Service clientèle de Dyson en veillant à avoir le numéro de série, la date d'achat et le nom de votre fournisseur à portée de main, ou contactez nous via le site web. La plupart des questions peuvent être résolues par téléphone par un de nos employés du Service clientèle de Dyson.

Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique située sur l'unité principale de l'appareil, derrière le collecteur transparent. Si votre aspirateur nécessite une intervention,appelez le Service clientèle de Dyson afin que nous puissions discuter des options possibles avec vous. Si votre aspirateur est sous garantie et que votre réparation est par conséquent couverte, cette dernière sera alors effectuée sans frais.

ENREGISTREZ-VOUS COMME PROPRIETAIRE D'UN APPAREIL DYSON

MERCI D'AVOIR CHOISI UN APPAREIL DYSON

Nous vous encourageons à vous enregistrer en tant que propriétaire d'un appareil Dyson afin que nous puissions vous offrir un service rapide et efficace. Vous pouvez le faire de deux manières :

- En ligne à l'adresse www.dyson.be
 - En appelant le Service clientèle de Dyson : 078 15 09 80.
- De cette manière vous serez enregistré en tant que propriétaire d'un aspirateur Dyson en cas de dommages assurés, et nous pourrons prendre contact avec vous si nécessaire.

GARANTIE DE 2 ANS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA GARANTIE DYSON DE 2 ANS.

La garantie est donnée par Dyson BV, Keizersgracht 209, 1016 DT, Amsterdam, Pays-Bas.

CE QUI EST COUVERT PAR LA GARANTIE

- La réparation de votre aspirateur si son défaut est le résultat de matériaux défectueux, d'erreurs de fabrication ou de fonctionnement apparus endéans les deux ans de la date d'achat ou de livraison (si une pièce n'est plus disponible ou fabriquée, Dyson la remplacera par une pièce alternative qui fonctionne).
- Lorsque l'appareil est vendu en dehors de l'UE, cette garantie n'est valable que si l'appareil est utilisé dans le pays dans lequel il a été vendu.
- Lorsque l'appareil est vendu dans l'UE, cette garantie n'est valable que (i) si l'appareil est utilisé dans le pays dans lequel il a été vendu ou, (ii) lorsque l'appareil est utilisé en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne ou au Royaume-Uni, si le modèle est celui indiqué et que l'appareil respecte la tension nominale du pays.

CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE

Dyson ne garantit pas la réparation ni le remplacement d'un produit suite aux causes suivantes :

- Dégâts accidentels, défauts causés par une négligence, une utilisation incorrecte ou imprudente ou une utilisation non conforme aux instructions du manuel d'utilisation Dyson.
 - Utilisation de l'aspirateur pour tout autre usage que l'usage domestique normal.
 - Utilisation de pièces qui n'ont pas été assemblées ou placées conformément aux instructions de Dyson.
 - Utilisation d'autres pièces et accessoires que les pièces et accessoires d'origine de Dyson.
 - Installation incorrecte (sauf celles effectuées par Dyson).
 - Réparations ou modifications effectuées par des tiers autres que Dyson ou ses agents agréés.
 - Obstructions – nous vous renvoyons aux instructions relatives permettant de résoudre les problèmes d'obstructions de votre aspirateur que vous trouverez dans le manuel d'utilisation ou sur www.dyson.be sous la rubrique Service clientèle.
 - Usure normale (par exemple fusibles, courroie, brosse, batteries, etc.).
 - L'utilisation de cet appareil pour aspirer des gravas, des cendres, du plâtre.
- En cas de doute sur la couverture de votre garantie,appelez le Service clientèle de Dyson : 078 15 09 80.

APERCU DE LA COUVERTURE

- La garantie prend effet à la date d'achat (ou à la date de livraison si celle-ci est ultérieure).
- Pour qu'une intervention puisse être réalisée sur votre aspirateur, vous devez fournir la preuve d'achat /de livraison (l'original et tout document qui prouve que vous en êtes le propriétaire). Sans cette preuve, toute intervention sera à votre charge. Veuillez conserver votre facture ou votre bon de livraison.
- Les travaux seront effectués par Dyson ou ses agents agréés.
- Les pièces remplacées sont la propriété de Dyson.
- La réparation ou le remplacement de votre aspirateur ne prolonge pas la période de garantie.
- Cette garantie est un complément à vos droits de consommateur et ne porte aucun préjudice à ceux-ci.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

- Les informations vous concernant seront traitées par Dyson BV dans le cadre de l'exécution du contrat de garantie et à des fins de promotion, marketing et services en rapport avec les produits Dyson. Vos données à caractère personnel peuvent également être communiquées aux entités liées à Dyson BV qui peuvent aussi utiliser vos données à des fins de promotion, marketing et services en rapport avec les produits Dyson. Certaines de ces entités peuvent être établies en dehors de l'Espace Economique Européen. Vous consentez à ce transfert.

- Si vous ne souhaitez pas être contacté par la poste ou par téléphone concernant des produits Dyson vous pouvez prendre contact avec (Dyson BV, Keizersgracht 209, 1016DT Amsterdam, Nederland/Pays-Bas) ou en appelant l'aide en ligne à la clientèle de Dyson au (078 15 09 80). Vous pouvez aussi nous envoyer un e-mail à helpdesk.benelux@dyson.com
- Si vous consentez à être contacté par courriel concernant des produits Dyson, vous pouvez prendre contact avec (Dyson BV, Keizersgracht 209, 1016DT Amsterdam, Nederland/Pays-Bas) ou en appelant l'aide en ligne à la clientèle de Dyson au (078 15 09 80). Vous pouvez aussi nous envoyer un e-mail à helpdesk.benelux@dyson.com
- Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel afin de les rectifier. Pour exercer vos droits, vous pouvez prendre contact avec Dyson BV, Keizersgracht 209, 1016DT Amsterdam, Nederland/Pays-Bas, ou en appelant l'aide en ligne à la clientèle de Dyson au (078 15 09 80). Vous pouvez encore nous envoyer un e-mail à helpdesk.benelux@dyson.com
- Pour plus d'informations sur la manière dont nous protégeons votre informations confidentielles, voyez notre politique de confidentialité sur www.dyson.be

CH

SERVICE CONSOMMATEUR DYSON

Si vous avez une question concernant votre aspirateur Dyson, vous pouvez soit téléphoner au Service clients Dyson en précisant le numéro de série de votre appareil ainsi que le lieu et la date de votre achat, soit nous contacter via notre site internet.

Un collaborateur du Service Clients Dyson sera à même de résoudre la plupart de vos problèmes.

Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique située sur l'unité principale de l'appareil, derrière le collecteur transparent.

Si votre aspirateur nécessite une réparation, téléphonez au service d'assistance Dyson afin de discuter des options proposées. Si votre aspirateur est sous garantie et que celle-ci couvre la réparation, il sera réparé gratuitement.

ENREGISTREZ-VOUS EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE D'UN DYSON

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR CHOISI DYSON

Afin de nous permettre de vous assurer un service rapide et efficace, veuillez vous enregistrer en tant que propriétaire d'un Dyson.

Veuillez enregistrer votre aspirateur Dyson sur internet sous www.dyson.ch ou par téléphone au no 0848 807 907.

Cela confirmera la propriété de votre aspirateur Dyson en cas de réclamation auprès des assurances et nous permettra de vous contacter si nécessaire.

GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS

CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE DYSON DE 2 ANS.

QUE COUVRE LA GARANTIE ?

- La réparation ou le remplacement de votre aspirateur (à la discrétion de Dyson) si l'appareil s'avère être défaillant en raison de défauts de matériaux, de fabrication ou de fonctionnement dans les 2 ans suivant son achat ou sa livraison (si une pièce n'est plus disponible ou n'est plus fabriquée, Dyson la remplacera par une pièce de recharge fonctionnelle).
- Utilisation de l'appareil dans le pays d'achat.

QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE ?

- Dyson ne garantit pas la réparation ou le remplacement d'un produit en cas : De dommages accidentels, défauts dus à un usage ou un entretien négligent, un usage impropre, un manque de soins, une opération ou une manipulation inconsidérées de l'aspirateur non conformes au guide d'utilisation Dyson.
- D'utilisation de l'aspirateur à toute fin autre que le ménage normal du foyer.
- D'utilisation de pièces non montées ou installées conformément aux instructions de Dyson.
- D'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine Dyson.
- D'une installation défectueuse (sauf installation par Dyson).
- De réparations ou modifications non effectuées par Dyson ou ses agents agréés.
- D'obstructions : pour les instructions sur l'élimination des obstructions, veuillez vous reporter au guide d'utilisation Dyson.
- D'usure normale (par ex. fusible, courroie, brosse, batteries, etc.).
- L'utilisation de cet appareil pour aspirer des gravas, des cendres, du plâtre. Si vous avez des doutes concernant l'étendue de votre garantie, veuillez téléphoner au service d'assistance Dyson : 0848 807 907.

RESUME DE LA GARANTIE

- La garantie prend effet à la date d'achat (ou à la date de livraison si celle-ci intervient plus tard).
- Pour qu'une intervention puisse être réalisée sur votre aspirateur, vous devez fournir la preuve d'achat /de livraison (l'original et tout document qui prouve que vous en êtes le propriétaire). Sans cette preuve, toute intervention sera à votre charge. Veuillez conserver votre facture ou votre bon de livraison.
- Toute intervention sera effectuée par Dyson ou par ses agents agréés.
- Toute pièce remplacée deviendra la propriété de Dyson.
- La réparation ou le remplacement de votre aspirateur sous garantie n'étend pas la durée de la garantie.
- La garantie offre des avantages supplémentaires et n'a aucun effet sur vos droits légaux en tant que consommateur.

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LA PROTECTION DES DONNÉES

Si vous nous fournissez des données concernant des tiers, vous devez confirmer que ceux-ci vous ont autorisé à agir en leur nom, qu'ils ont consenti au traitement de leurs données personnelles, y compris des données sensibles, et que vous les avez informés de notre identité et des fins auxquelles leur données personnelles seront traitées.

Vous êtes en droit de demander un exemplaire des informations que nous détenons vous concernant (pour lequel nous pourrions demander une petite indemnisation) et de faire rectifier toute erreur éventuelle.

Pour les besoins de contrôle qualité ou de formation, nous pourrions être amenés à suivre ou à enregistrer vos communications avec nous.

VIE PRIVEE

- En cas de changement de vos données personnelles ou de vos préférences commerciales ou si vous avez des questions à poser sur notre utilisation des informations vous concernant, veuillez nous en informer en contactant Dyson SA, Hardturmstrasse 253, CH-8005 Zürich ou en téléphonant au service d'assistance : 0848 807 907. Vous pouvez également nous envoyer un e-mail à switzerland@dyson.com
- Pour plus de renseignements concernant notre protection de votre vie privée, veuillez consulter notre politique de protection sur www.dyson.ch

DE/AT/CH

BENUTZUNG IHRES DYSON-GERÄTES

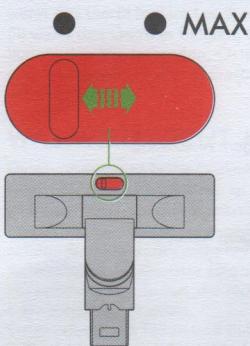
BITTE LESEN SIE DEN ABSCHNITT "WICHTIGE SICHERHEITSHINWEISE" IN DIESER DYSON-BEDIENUNGSANLEITUNG, BEVOR SIE DAS GERÄT BENUTZEN.

INBETRIEBNAHME DES GERÄTES

- Verwenden Sie das Gerät nicht draußen oder auf nassen oder feuchten Oberflächen und saugen Sie damit keine Flüssigkeiten auf - es besteht die Gefahr eines elektrischen Schlagens.
- Vergewissern Sie sich, dass das Gerät bei Verwendung aufrecht steht. Wenn das Gerät umgedreht wird, könnten Schmutz und Staub herausfallen.
- Schalten Sie das Gerät aus, bevor Sie mögliche Blockierungen entfernen.
- Nur für den Gebrauch im Haushalt oder im Auto. Verwenden Sie das Gerät nicht, während das Auto fährt.
- Um den Power-Modus zu betätigen, EIN-/AUS-Schalter gedrückt halten und Power-Taste drücken. Die Power-Taste leuchtet auf.
- Um den Power-Modus abzuschalten, EIN-/AUS-Schalter gedrückt halten und Power-Taster erneut drücken. Hinweis: Das Gerät behält den zuletzt verwendeten Modus bei. Wenn es im Power-Modus verwendet und dieser nicht deaktiviert wird, arbeitet das Gerät bei der nächsten Nutzung im Power-Modus weiter, bis die Power-Taste gedrückt wird, um den Modus zu deaktivieren.
- Dieses Gerät ist mit feinen Carbonfasern ausgestattet. Kontakt mit diesen kann u.U. zu Hautirritationen führen. Waschen Sie Ihre Hände nach dem direkten Kontakt mit den Carbonfasern.

REINIGUNGSKOPF FÜR HARTBÖDEN

Der Reinigungskopf für Hartböden hat zwei Modi. Um zwischen den beiden Modi zu wechseln, den Schalter wie abgebildet hin- und herschieben:



Zur Aufnahme von Schmutz

● MAX Max: Zur Aufnahme von Feinstaub.

MONTAGE DER WANDHALTERUNG

- Für die Wandmontage ein geeignetes Montagewerkzeug verwenden und sicherstellen, dass die Wandhalterung sicher befestigt wurde. Vergewissern Sie sich, dass hinter der Montagefläche keine Rohre (Gas, Wasser, Luft) oder elektrischen Kabel, Drähte oder Rohrleitungen liegen. Die Wandhalterung muss entsprechend den gesetzlichen Bestimmungen und den entsprechenden Vorschriften und Normen (Bundes- und Landesgesetze beachten) montiert werden. Dyson empfiehlt den Einsatz von Schutzkleidung, Augenschutz und Schutzmaterial, falls erforderlich.

REINIGUNG VON HARTBÖDEN UND TEPPICHEN

- Vor dem Saugen Ihrer Fußböden und Fußbodenbeläge sollten Sie die Pflegehinweise des jeweiligen Herstellers lesen.
- Die Bürstwalze des Geräts kann bei bestimmten Teppichen und Hartböden Schäden verursachen. Einige Teppichböden fusselfen, wenn sie mit einer rotierenden Bürstwalze gereinigt werden. Sollte das der Fall sein, empfehlen wir, beim Saugen auf die Elektrobürste zu verzichten und den Bodenbelag hersteller zu kontaktieren.
- Überzeugen Sie sich vor dem Saugen auf hochglanzpolierten Böden wie Holzdielen oder Linoleum, dass sich auf der Unterseite der Bodendüse oder in den Bürsten keine Fremdkörper befinden, die Kratzer verursachen könnten.

PFLEGE IHRES DYSON GERÄTES

- Führen Sie nur die Instandhaltungsarbeiten oder Reparaturen durch, die in dieser Bedienungsanleitung von Dyson genannt oder vom Dyson-Kundendienst empfohlen werden.